

de recettes diverses, ainsi que des montants virés des crédits parlementaires annuels affectés à «l'administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle» (crédit 234—1959-1960).

En vertu des dispositions de la loi, l'Office tient un système de comptabilité suivant la méthode d'exercice, lequel s'ajoute aux comptes tenus par le Contrôleur du Trésor à l'égard des opérations au comptant. Les états financiers pour l'année se terminant le 31 mars 1960, établis d'après les comptes de l'Office, figurent dans les Comptes publics aux pages T-9 à T-11. Voici un résumé des opérations de l'année, tel qu'il ressort de l'état des recettes et dépenses:

Dépenses:

| | | |
|--|--------------|--------------|
| Réalisation de films | \$ 2,441,000 | |
| Distribution de films | 1,912,000 | |
| Administration et services généraux. | 782,000 | |
| Coût de réalisation de films et d'autres matières d'illustration pour les ministères du gouvernement et autres | 1,158,000 | |
| Acquisition de matériel | 194,000 | |
| | <hr/> | \$ 6,487,000 |

Revenu:

| | | |
|--|-----------|--------------------------|
| Ventes de films et d'autres matières d'illustration aux ministères du gouvernement et autres | 1,359,000 | |
| Locations et redevances | 576,000 | |
| Divers | 21,000 | |
| | <hr/> | 1,956,000 |
| Dépenses nettes | | <hr/> <hr/> \$ 4,531,000 |

Le chiffre des dépenses nettes de l'année, ainsi déterminé, ne tient pas compte des imputations au titre de l'amortissement des immeubles et des aménagements et meubles de bureaux, non plus que des services d'entretien fournis par le ministère des Travaux publics, de l'intérêt des fonds utilisés, etc.

142. *Hôtel des monnaies.* L'Hôtel des monnaies fonctionne en vertu de la Partie II de la Loi sur la monnaie, l'hôtel des monnaies et le fonds des changes, c. 315, S.R., portant que les installations soient fournies pour la frappe des pièces de monnaie du Canada ainsi que pour la fonte, le titrage et l'affinage de l'or.

Il est tenu des caisses automatiquement renouvelables pour l'achat de l'or, de l'argent et d'autres métaux dont l'Hôtel des monnaies se sert et les stocks acquis au moyen de ces comptes s'établissaient, au total, à \$11,380,000 au début de l'année considérée. Les achats de métaux imputés sur plusieurs «comptes d'achat» au cours de l'année se sont élevés à \$95,172,000 y compris: or, \$88,311,000; argent, \$6,441,000; nickel, \$162,000; bronze, \$257,000; et acier \$1,000. Les sommes portées au crédit des comptes d'achat se sont totalisées par \$100,036,000, y compris: \$90,384,000 pour ventes d'or à la Banque du Canada et à divers acheteurs; \$8,219,000 pour ventes de pièces d'argent; \$25,000 pour ventes de matières d'argent; \$570,000 pour ventes de pièces de nickel et \$838,000 pour les pièces de bronze. Les existences au 31 mars 1960 se sont élevées à \$11,503,000, compte tenu d'un ajustement vers le bas de \$83,000 pour la réévaluation de l'or en fin d'année.

Les sommes portées au crédit des comptes d'achat pour ventes de pièces figuraient à leur valeur nominale et l'excédent de ces sommes sur le coût des métaux utilisés, ajouté à la plus-value d'affinage d'or, a été viré au crédit des